



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire** du conseil municipal local tenue le **lundi 4 novembre 2024** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

**Sont présents(es) :** Mme Maureen Bédard, Conseillère  
M. Raymond Bureau, Conseiller  
M. David Hogan, Conseiller  
M. Thomas Lavalée, Conseiller  
Mme Shelley MacDougall, Conseillère  
M. Brent Montgomery, Maire  
Mme Dorothy Noël, Conseillère

Formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Brent Montgomery.

Étaient également présents:

Heidi Lafrance, Directrice générale et greffière-trésorière  
Pamala Hogan Laberge, Directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire  
Alec Montpas, Directeur du Service des travaux publics  
Karine Dumouchel, Inspectrice en environnement

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Séance ordinaire du 7 octobre 2024
4. Période de questions
5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes
6. Avis de motion et règlements
7. Administration
8. Finances
  - 8.1. Compte fournisseurs pour le mois d'octobre 2024
  - 8.2. Dépôt - État comparatif et état prévisionnel des revenus et des dépenses
  - 8.3. Résolution pour annuler l'utilisation d'une partie de l'excédent affecté prévu au budget 2024
  - 8.4. Abrogation de la résolution no 200124
  - 8.5. Compte à recevoir (taxes municipales) et procédure concernant la perception des comptes de taxes en souffrances
  - 8.6. Budget pour l'exercice financier 2024
  - 8.7. Demande de don pour la campagne du Coquelicot - Légion Royale Canadienne
9. Sécurité publique
  - 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour octobre 2024
10. Travaux publics et hygiène du milieu
  - 10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics
  - 10.2. Appel d'offres public pour le contrôle biologique des insectes piqueurs pour 2025 (1ère année)
  - 10.3. Demande à l'école secondaire Mont-Saint-Sacrement afin de maintenir l'entente concernant le traitement de contrôle biologique des insectes piqueurs
  - 10.4. Octroi du contrat pour la préparation des plans et devis pour la réfection du boulevard Valcartier

11. Urbanisme et environnement
  - 11.1. Rapport de l'inspectrice en environnement
  - 11.2. Rapport des permis délivrés pour le mois d'octobre 2024
12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire
  - 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
13. MRC et dossiers régionaux
14. Affaires diverses
15. Levée de la séance

## 1. Ouverture de la séance

À 19h30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

« La personne qui préside la séance, soit M. le Maire Brent Montgomery, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit M. le Maire Brent Montgomery, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi. »

## 01-11-24 2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'approuver l'ordre du jour sans modification; les membres du conseil déclarent avoir reçu copie dudit ordre du jour conformément à la loi et, en conséquence, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

## 3. Adoption des procès-verbaux

### 02-11-24 3.1. Séance ordinaire du 7 octobre 2024

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 7 octobre 2024.

## 4. Période de questions

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

## 5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

Mme Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière fait un rapport verbal de la correspondance générale et des affaires se rapportant aux séances précédentes.

### **Dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière:**

Le nouveau rôle d'évaluation municipale (2025-2026-2027) a été déposé à la Municipalité de 31 octobre par la firme d'évaluation Groupe Altus.

La valeur totale du rôle d'évaluation municipale 2025-2026-2027 est de 1 366 609 900\$ comparativement à une valeur de 1 117 793 900\$ pour le rôle d'évaluation 2022-2023-2024, ce qui constitue une augmentation de 22,3%.

L'évaluateur doit déterminer la valeur réelle de chaque propriété en se basant sur les conditions du marché immobilier, à une date de référence précise. Pour celui-ci, la date de référence est le 1er juillet 2023.

Les nouvelles valeurs du rôle seront disponible sur le site Internet de la Municipalité vers la mi-novembre. Il est important de noter que l'augmentation de la valeur foncière ne se traduira pas par une hausse proportionnelle de la facture de taxes municipales.

**Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2024:**

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1 art. 264) la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de la municipalité concernant l'exercice financier 2025. Les résultats ainsi approuvés sont les suivants :

Proportion médiane : 99%  
Facteur comparatif : 1.01

La proportion médiane est un indicateur du niveau général des valeurs inscrites au rôle d'évaluation foncière. Elle est déterminée par la donnée médiane d'une distribution de proportions individuelles mettant en relation le prix de vente des propriétés ayant fait l'objet de transactions et leur évaluation.

Le facteur comparatif, soit l'inverse de la proportion médiane, sert à uniformiser les valeurs inscrites au rôle, notamment pour calculer les droits sur les mutations immobilières ou pour déterminer les quotes-parts à verser par les municipalités aux organismes supramunicipaux.

**6. Avis de motion et règlements**

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

**7. Administration**

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

**8. Finances**

**03-11-24**

**8.1. Compte fournisseurs pour le mois d'octobre 2024**

ATTENDU QUE la greffière-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2024;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, comme certifié par la greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de d'octobre 2024 totalisant la somme de 382 153,16 \$ laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**8.2. Dépôt - État comparatif et état prévisionnel des revenus et des dépenses**

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal*, la greffière-trésorière dépose les états comparatifs et prévisionnels des revenus et dépenses.

Le premier, compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci.

Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors la greffière, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

**04-11-24**

**8.3. Résolution pour annuler l'utilisation d'une partie de l'excédent affecté prévu au budget 2024**

ATTENDU QUE certains projets en immobilisation non pas été réalisé en 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'annuler une partie de l'utilisation de l'excédent affecté de 1 351 000\$ qui avait été prévu au budget 2024.

**05-11-24**

**8.4. Abrogation de la résolution no 200124**

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'abroger la résolution numéro 200124.

**06-11-24 8.5. Compte à recevoir (taxes municipales) et procédure concernant la perception des comptes de taxes en souffrances**

ATTENDU QU'un nombre de comptes de taxes sont en souffrance malgré l'envoi de relevés de compte mensuellement;

ATTENDU QUE la directrice générale informe le conseil que le solde de la liste des personnes en défaut de paiement de taxes totalise 92 638,38\$;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la personne responsable de la perception des taxes, Mme Margaret Baker ou son remplaçant, à entamer des procédures de recouvrement pour certains dossiers. De plus, des frais de 15,00 \$ seront ajoutés au compte afin de couvrir les frais de poste pour les courriers recommandés qui seront acheminés aux propriétaires concernés.

**07-11-24 8.6. Budget pour l'exercice financier 2024**

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires doivent être préparées pour 2025;

ATTENDU QUE les municipalités locales doivent entre le 15 novembre et le 31 décembre préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier (art. 954 par. 1 du *Code municipal*);

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter les prévisions budgétaires pour 2025 et le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027 le mardi 10 décembre 2024 à 19 h.

**08-11-24 8.7. Demande de don pour la campagne du Coquelicot - Légion Royale Canadienne**

IL EST PROPOSÉ PAR Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De faire un don de 300 \$ pour la campagne du Coquelicot 2024.

**9. Sécurité publique**

**9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour octobre 2024**

21 appels ont été reçus pendant le mois d'octobre 2024:

8	Médical
1	Accident
3	Alarme incendie
2	Fausse alarme
7	Divers
0	Travaux publics - urgence

**10. Travaux publics et hygiène du milieu**

**10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics**

M. Alec Montpas fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

**09-11-24 10.2. Appel d'offres public pour le contrôle biologique des insectes piqueurs pour 2025 (1ere année)**

ATTENDU QUE la Municipalité a offert, depuis avril 2020, un programme de contrôle biologique des insectes piqueurs;

ATTENDU QUE la nuisance liée aux insectes piqueurs a considérablement diminué depuis le début des traitements;

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

DE procéder à un appel d'offres public pour obtenir des services de traitement pour le contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour l'année 2025 avec possibilité de renouvellement pour 2026-2027-2028 et 2029.

10-11-24

**10.3. Demande à l'école secondaire Mont-Saint-Sacrement afin de maintenir l'entente concernant le traitement de contrôle biologique des insectes piqueurs**

ATTENDU QUE la Municipalité désire poursuivre le traitement biologique des insectes piqueurs au printemps et en été 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR David Hogan

APPUYÉ PAR Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE demander au Conseil d'administration de l'École Mont St-Sacrement de maintenir l'entente convenue en 2001, et ce, aux mêmes clauses et conditions qu'indiqué dans la résolution 2001052205 adoptée par le Conseil d'administration du Mont St-Sacrement le 22 mai 2001.

11-11-24

**10.4. Octroi du contrat pour la préparation des plans et devis pour la réfection du boulevard Valcartier**

ATTENDU QUE des travaux de réfection du boulevard Valcartier à partir du numéro d'immeuble 2333 jusqu'au Pont Clark sont prévus pour 2025;

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation avec système de pondération pour des services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection d'une partie du boulevard Valcartier a été lancé le 18 septembre 2024;

ATTENDU QUE 4 firmes ont été invitées à déposer une soumission;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues;

ATTENDU QUE le comité de sélection composé de Heidi Lafrance, directrice générale, Alec Montpas, directeur au Service des Travaux publics, et Diane Lavalée, adjointe à la direction, a analysé les documents requis et que les offres présentées étaient conformes avec le devis de soumission;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) critères d'évaluation ont été examinés par tous les membres du comité de sélection sur une base individuelle et que les résultats ont été rassemblés par la suite. Un consensus a été atteint concernant les points attribués pour chaque critère. En suivant l'application de la formule mathématique (pointage intérimaire + 50) × 10 000 ÷ les offres proposées, les résultats sont les suivants :

Firme	Note finale	prix soumis (sans taxes)
WSP	15.27	47 000\$
ENGLOBE	14.11	55 481\$

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer un contrat à la firme WSP pour réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection sur le boulevard Valcartier sur une distance approximative de 690 m et ceci, selon l'offre de services présentée le 15 octobre 2024 pour le prix et la somme de 47 000 \$, excluant les taxes.

**11. Urbanisme et environnement**

**11.1. Rapport de l'inspectrice en environnement**

Mme Karine Dumouchel, inspectrice en environnement, fait un rapport verbal des activités du Service d'urbanisme et de l'environnement.

**11.2. Rapport des permis délivrés pour le mois d'octobre 2024**

Un total de 19 permis a été délivré pour le mois d'octobre 2024:

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
<b>Permis</b>			
Agrandissement et rénovation bâtiment complémentaire	1	5 000,00 \$	65,00 \$
Bâtiment temporaire	3	206,00 \$	0,00 \$
Construction bâtiment complémentaire	7	97 700,00 \$	455,00 \$
Construction nouvelle résidence	1	492 288,00 \$	200,00 \$
Coupe forestière	1	2 000,00 \$	50,00 \$
Installation septique	2	35 375,00 \$	200,00 \$
Puits	1	12 880,00 \$	100,00 \$
Travaux en milieu riverain	1	400,00 \$	100,00 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>645 849,00 \$</b>	<b>1 170,00 \$</b>
<b>Lotissements</b>			
Lotissements	2	0,00 \$	200,00 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>200,00 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>645 849,00 \$</b>	<b>1 370,00 \$</b>

## 12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire

### 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

Mme Pamala Laberge fait un rapport verbal des activités du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire.

## 13. MRC et dossiers régionaux

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 16 octobre 2024.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 27 novembre 2024 à 19h et l'adoption du budget de la MRC sera également à cette date.

## 14. Affaires diverses

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

## 15. Levée de la séance

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 00.

Brent Montgomery  
Maire

Heidi Lafrance  
Directrice générale et greffière-trésorière

*Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*